

Conseil communautaire du Lundi 9 Septembre 2024

Sur convocation en date du 2 septembre 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf septembre à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Nathalie Vitras	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignièrés Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville Dominique Brunet	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Philippe Plu	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Eggonne Alain Brunet	

Etaient absents : Bernard Angeniol, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Didier Duchesne, Carole Barrault, Jean-Pierre Coyau, Thierry Herrey, Pierre Solon, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Laurent Borel, Daniel Alazard.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Frédéric Callu, Patrick Lahoreau, Andrée Savigny.

Pouvoirs : Katia Touzet à Dominique Brunet, Laurent Borel à Christiane Gourdel.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 2

Votants : 32

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Développement Economique

**Attribution d'une aide directe – Commerce d'alimentation à Fréteval
Travaux de chauffage et de climatisation**

OBJET : Développement Economique

Attribution d'une aide directe – Commerce d'alimentation Travaux de chauffage et de climatisation

Envoyé en préfecture le 24/09/2024

Reçu en préfecture le 24/09/2024

Publié le

24 SEP. 2024

Bremer
Levraut

ID : 041-200040772-20240909-2024DELIB101B-DE

Vu le règlement (UE) n°1407/2013 de la Commission du 18/12/2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne aux aides « de minimis »,
Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 15 avril 2019 approuvant la mise en œuvre d'un partenariat économique avec la région Centre-Val-de-Loire,
Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 15 mars 2021 approuvant le règlement d'attribution des aides directes aux entreprises,
Vu la demande de la société FLA'VIANDE – 41160 FRETEVAL dans le cadre du dispositif d'aide à l'investissement matériel,

Le Président propose aux membres du conseil communautaire d'attribuer une aide économique d'un montant forfaitaire de 5 000 € à la société FLA'VIANDE – 41160 FRETEVAL dans le cadre du dispositif d'aide à l'investissement matériel, pour la réalisation de travaux de chauffage et de climatisation dans le local accueillant le commerce d'alimentation au 1bis rue du Pont – 41160 FRETEVAL. Le montant des travaux prévus s'élève à 23 755,10 € HT.

Le bénéficiaire devra justifier dans un délai d'un an que les dépenses faisant l'objet de la subvention ont bien été effectuées.

Dans le cas où la dépense effective n'atteindrait pas le montant de la dépense subventionnable mentionné ci-dessus, le montant de la subvention serait recalculé par l'application d'un taux de subventionnement de 30 % au montant hors taxes des dépenses effectuées, étant entendu que le montant de la subvention ne pourra pas dépasser 5 000 €.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **DECIDE** d'attribuer une aide économique d'un montant forfaitaire de 5 000 € à la société FLA'VIANDE – 41160 FRETEVAL dans le cadre du dispositif d'aide à l'investissement matériel, pour la réalisation de travaux de chauffage et de climatisation dans le local accueillant le commerce d'alimentation au 1bis rue du Pont – 41160 FRETEVAL, pour un montant de 23 755,10 € HT,
- **PRECISE** que la Communauté du Perche & Haut Vendômois se réserve le droit de s'assurer en 2024 que les déclarations sur l'honneur concernant la réalisation des investissements sont confirmées par les documents comptables certifiés de l'entreprise. A contrario, un remboursement de l'aide versée pourra être sollicité auprès de l'entreprise qui s'engage à transmettre les éléments de vérification qui pourront être demandés par la CPHV,
- **AUTORISE** le Président à procéder au versement de cette aide économique,
- **AUTORISE** le Président à signer l'ensemble des documents afférents à la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire
Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

Conseil communautaire du Lundi 9 Septembre 2024

Sur convocation en date du 2 septembre 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf septembre à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Nathalie Vitras	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Robertte Jonnard	Lignières Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville Dominique Brunet	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Philippe Plu	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Egvonne Alain Brunet	

Etaient absents : Bernard Angeniol, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Didier Duchesne, Carole Barrault, Jean-Pierre Coyau, Thierry Herrey, Pierre Solon, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Laurent Borel, Daniel Alazard.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Frédéric Callu, Patrick Lahoreau, Andrée Savigny.

Pouvoirs : Katia Touzet à Dominique Brunet, Laurent Borel à Christiane Gourdel.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 2

Votants : 32

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Développement Economique

Convention de partenariat avec Initiative Loir-et-Cher – Année 2024

OBJET : Développement Economique
Convention de partenariat avec Initiative Loir-et-

Envoyé en préfecture le 24/09/2024

Reçu en préfecture le 24/09/2024

Publié le 24 SEP, 2024

Berser
Levraut

ID : 041-200040772-20240909-2024DELIB102-DE

Le Président rappelle aux membres du conseil communautaire que la Communauté du Perche & Haut Vendômois intervient régulièrement pour soutenir les projets des acteurs économiques locaux au titre de sa compétence « Développement économique ».

A ce titre, elle a conventionné avec l'association Initiative Loir-et-Cher pour assister les entreprises du territoire dans leurs diverses démarches, notamment en fournissant des conseils juridiques ou en les aidant dans leurs recherches de financement.

L'association est aussi régulièrement amenée à intervenir auprès de la CPHV pour la conseiller dans les décisions relatives au développement économique de son territoire.

La convention de partenariat avec l'association Initiative Loir-et-Cher s'étant s'achevée au 31 décembre 2023, le Président propose de la renouveler pour une durée de trois ans. En vertu de cette convention, la participation financière de la CPHV à l'association Initiative Loir-et-Cher s'élèvera à 3 500 € pour l'année 2024.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **AUTORISE** le Président à signer la convention de partenariat ainsi que tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire
Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

Conseil communautaire du Lundi 9 Septembre 2024

Sur convocation en date du 2 septembre 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf septembre à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Nathalie Vitras	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville Dominique Brunet	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Philippe Plu	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Egvonne Alain Brunet	

Etaient absents : Bernard Angeniol, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Didier Duchesne, Carole Barrault, Jean-Pierre Coyau, Thierry Herrey, Pierre Solon, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Laurent Borel, Daniel Alazard.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Frédéric Callu, Patrick Lahoreau, Andrée Savigny.

Pouvoirs : Katia Touzet à Dominique Brunet, Laurent Borel à Christiane Gourdel.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 2

Votants : 32

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Développement Economique

Chargé de mission Développement Economique

Convention avec Initiative Loir-et-Cher

pour la période du 01/01/24 au 29/02/24

OBJET : Développement Economique
Chargé de mission Développement Economique
Convention avec Initiative Loir-et-Cher
pour la période du 01/01/24 au 29/02/24

Envoyé en préfecture le 24/09/2024

Reçu en préfecture le 24/09/2024

Publié le

24 SEP. 2024

Bescher
Evrault

ID : 041-200040772-20240909-2024DELIB103-DE

Le Président rappelle aux membres du conseil communautaire que dans le cadre de son partenariat avec l'association Initiative Loir-et-Cher, un chargé de mission rémunéré par l'association avait été affecté aux dossiers de développement économique concernant le territoire de la CPHV.

Dans ce cadre, le Président présente la convention avec Initiative Loir-et-Cher relative à cette prestation particulière pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 29 février 2024, en contrepartie d'une participation financière de la CPHV à l'association d'un montant de 3 200,00 €.

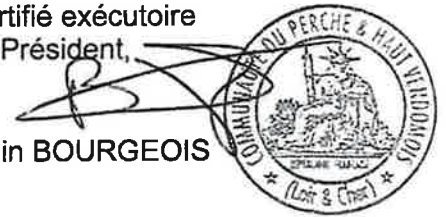
Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **AUTORISE** le Président à signer cette convention ainsi que tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire
Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Pascal Trassard', written in a cursive style.

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

Conseil communautaire du Lundi 9 Septembre 2024

Sur convocation en date du 2 septembre 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf septembre à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Nathalie Vitras	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignières Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville Dominique Brunet	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Philippe Plu	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Egvonne Alain Brunet	

Etaient absents : Bernard Angeniol, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Didier Duchesne, Carole Barrault, Jean-Pierre Coyau, Thierry Herrey, Pierre Solon, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Laurent Borel, Daniel Alazard.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Frédéric Callu, Patrick Lahoreau, Andrée Savigny.

Pouvoirs : Katia Touzet à Dominique Brunet, Laurent Borel à Christiane Gourdel.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 2

Votants : 32

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Ecomobilité

Voie d'écomobilité longeant la RD 19

Convention pour travaux et entretien ultérieurs

OBJET : Ecomobilité

Voie d'écomobilité longeant la RD 19

Convention pour travaux et entretien ultérieurs

Le Président rappelle aux membres du conseil communautaire la réalisation de la voie d'écomobilité en bordure de la Route Départementale 19 entre les centre-bourgs de Morée et de Saint-Hilaire la Gravelle. Les travaux menés par le Département de Loir-et-Cher sont désormais achevés.

Le Président présente un projet de convention relatif à l'entretien de cette voie d'écomobilité :

- La CPHV s'engage à assurer l'entretien courant de la totalité de ces aménagements cyclables ainsi que de la passerelle de Villeprovert.
- Le Département conserve l'entretien lourd de la chaussée (structure et revêtement) et l'entretien complet de l'ouvrage d'art de la route départementale 19 sur le Loir et ses abords.

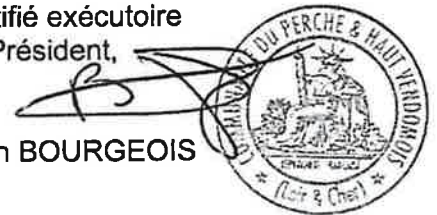
Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **AUTORISE** le Président à signer cette convention, ainsi que toutes les pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire
Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

Conseil communautaire du Lundi 9 Septembre 2024

Sur convocation en date du 2 septembre 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf septembre à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Nathalie Vitras	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville Dominique Brunet	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Philippe Plu	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Eggonne Alain Brunet	

Etaient absents : Bernard Angeniol, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Didier Duchesne, Carole Barrault, Jean-Pierre Coyau, Thierry Herrey, Pierre Solon, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Laurent Borel, Daniel Alazard.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Frédéric Callu, Patrick Lahoreau, Andrée Savigny.

Pouvoirs : Katia Touzet à Dominique Brunet, Laurent Borel à Christiane Gourdel.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 2

Votants : 32

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

**OBJET : Complexe Sportif Intercommunal à Morée
Acquisition d'une partie de la parcelle AC 23**

OBJET : Complexe Sportif Intercommunal à Morée
Acquisition d'une partie de la parcelle AC 23

Envoyé en préfecture le 24/09/2024
Reçu en préfecture le 24/09/2024
Publié le 24 SEP. 2024
ID : 041-200040772-20240909-2024DELIB105-DE

Le Président informe les membres du conseil communautaire que la CPHV a été contactée par un cabinet de notaires à propos de la parcelle AC 23 à Morée, partiellement acquise dans le cadre de la réalisation du complexe sportif intercommunal à Morée. En effet, ce terrain était en indivisibilité, et tous les propriétaires n'avaient pu être déterminés à l'époque.

Or, suite à une procédure de succession judiciaire, il apparaît qu'un des anciens propriétaires a été retrouvé. Il s'agit donc de régulariser cette situation.

Le coût d'acquisition s'élève à 5 225,00 € HT (TVA en sus).

Les frais d'acte seront à la charge de l'acquéreur.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **DECIDE** d'acquérir la partie de la parcelle AC 23 pour un montant total de 5 225,00 € HT (TVA en sus), frais d'acte à la charge de l'acquéreur,
- **AUTORISE** le Président, ou en cas d'empêchement son représentant, à signer l'acte à intervenir et toutes les pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire
Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

Conseil communautaire du Lundi 9 Septembre 2024

Sur convocation en date du 2 septembre 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf septembre à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Nathalie Vitras	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignières Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville Dominique Brunet	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Philippe Plu	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Egvonne Alain Brunet	

Etaient absents : Bernard Angeniol, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Didier Duchesne, Carole Barrault, Jean-Pierre Coyau, Thierry Herrey, Pierre Solon, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Laurent Borel, Daniel Alazard.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Frédéric Callu, Patrick Lahoreau, Andrée Savigny.

Pouvoirs : Katia Touzet à Dominique Brunet, Laurent Borel à Christiane Gourdel.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 2

Votants : 32

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : SPANC

Rapport d'activités 2023

OBJET : SPANC
Rapport d'activités 2023

Envoyé en préfecture le 24/09/2024

Reçu en préfecture le 24/09/2024

Publié le 24 SEP. 2024

Bescher
Le Mans

ID : 041-200040772-20240909-2024DELIB106-DE

Le Président présente aux délégués communautaires le rapport d'activités annuel 2023 concernant les actions entreprises dans le cadre du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) mis en place par la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le rapport d'activités annuel 2023 ci-annexé du SPANC de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire
Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

Conseil communautaire du Lundi 9 Septembre 2024

Sur convocation en date du 2 septembre 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf septembre à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Nathalie Vitras	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignières Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville Dominique Brunet	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Philippe Plu	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Eggonne Alain Brunet	

Etaient absents : Bernard Angeniol, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Didier Duchesne, Carole Barrault, Jean-Pierre Coyau, Thierry Herrey, Pierre Solon, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Laurent Borel, Daniel Alazard.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Frédéric Callu, Patrick Lahoreau, Andrée Savigny.

Pouvoirs : Katia Touzet à Dominique Brunet, Laurent Borel à Christiane Gourdel.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 2

Votants : 32

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Gestion des déchets ménagers

Nouveau délégué au Syndicat Mixte VALDEM

OBJET : Gestion des déchets ménagers
Nouveau délégué au Syndicat Mixte VALDEM

Envoyé en préfecture le 24/09/2024
Reçu en préfecture le 24/09/2024
Publié le 24 SEP. 2024
ID : 041-200040772-20240909-2024DELIB107-DE

Vu les statuts de la Communauté du Perche & Haut Vendômois, et notamment son article 5 fixant les compétences qu'elle exerce, y compris la gestion de la collecte, du traitement et de la valorisation des déchets ménagers et des déchets assimilés,

Vu les statuts du Syndicat Mixte VALDEM,

Vu la démission de Madame Gabrielle FAUDET-NELLENBACH du conseil municipal de PEZOU,

Vu la délibération du conseil municipal de Pezou en date du 13 août 2024,

Le Président précise aux membres du conseil communautaire qu'il convient de désigner un nouveau délégué titulaire issu de la commune de Pezou au Syndicat Mixte VALDEM.

Suite au vote et à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **DESIGNE** Monsieur Jérôme BRILLARD comme délégué titulaire au sein du Syndicat VALDEM. Le délégué suppléant est inchangé.

COMMUNE DE PROVENANCE	TITULAIRES	SUPPLEANTS
PEZOU	Jérôme BRILLARD	Sébastien PETOT

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire
Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

COMMUNAUTÉ DU PERCHE & HAUT VENDÔMOIS

Conseil communautaire du Lundi 9 Septembre 2024

Sur convocation en date du 2 septembre 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf septembre à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Nathalie Vitras	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville Dominique Brunet	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Philippe Plu	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Egvonne Alain Brunet	

Etaient absents : Bernard Angeniol, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Didier Duchesne, Carole Barrault, Jean-Pierre Coyau, Thierry Herrey, Pierre Solon, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Laurent Borel, Daniel Alazard.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Frédéric Callu, Patrick Lahoreau, Andrée Savigny.

Pouvoirs : Katia Touzet à Dominique Brunet, Laurent Borel à Christiane Gourdel.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 2

Votants : 32

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

**OBJET : Gestion des ordures ménagères
VALDEM – Rapport annuel 2023**

**OBJET : Gestion des ordures ménagères
VALDEM – Rapport annuel 2023**

Envoyé en préfecture le 24/09/2024

Reçu en préfecture le 24/09/2024

Publié le **24 SEP. 2024**

Breiser
Levrault

ID : 041-200040772-20240909-2024DELIB108-DE

Le Président rappelle que la Communauté du Perche & Haut Vendômois est compétente en matière de « Gestion de la collecte, du traitement et de la valorisation des déchets ménagers et des déchets assimilés » et se substitue à ses communes membres au sein des syndicats de traitement des ordures ménagères.

Le syndicat VALDEM, dont 12 communes de la Communauté du Perche & Haut Vendômois (BUSLOUP, LA CHAPELLE-ENCHERIE, FRETEVAL, LIGNIERES, LISLE, MOISY, MOREE, PEZOU, RENAY, ROMILLY-DU-PERCHE, SAINT-HILAIRE LA GRAVELLE, SAINT-JEAN FROIDMENTEL) sont membres, a établi un rapport annuel pour l'année 2023.

Le Président présente le rapport annuel 2023 du syndicat VALDEM aux conseillers communautaires. Ce rapport comprend notamment les différents indicateurs techniques et financiers d'exploitation du service pour cet exercice.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **CERTIFIE** avoir pris connaissance du rapport annuel 2023 présenté par le syndicat VALDEM.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire
Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

Conseil communautaire du Lundi 9 Septembre 2024

Sur convocation en date du 2 septembre 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf septembre à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Nathalie Vitras	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignières Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville Dominique Brunet	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Philippe Plu	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Eggonne Alain Brunet	

Etaient absents : Bernard Angeniol, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Didier Duchesne, Carole Barrault, Jean-Pierre Coyau, Thierry Herrey, Pierre Solon, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Laurent Borel, Daniel Alazard.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Frédéric Callu, Patrick Lahoreau, Andrée Savigny.

Pouvoirs : Katia Touzet à Dominique Brunet, Laurent Borel à Christiane Gourdel.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 2

Votants : 32

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Gestion des ordures ménagères

SICTOM de Châteaudun – Rapport annuel 2023

OBJET : Gestion des ordures ménagères
SICTOM de Châteaudun – Rapport annuel 2023

Envoyé en préfecture le 24/09/2024

Reçu en préfecture le 24/09/2024

Publié le 24 SEP. 2024

Besler
Levraut

ID : 041-200040772-20240909-2024DELIB109-DE

Le Président rappelle que la Communauté du Perche & Haut Vendômois est compétente en matière de « Gestion de la collecte, du traitement et de la valorisation des déchets ménagers et des déchets assimilés » et se substitue à ses communes membres au sein des syndicats de traitement des ordures ménagères.

Le SICTOM de Châteaudun, dont 4 communes de la Communauté du Perche & Haut Vendômois (BREVAINVILLE, FONTAINE-RAOUL, OUZOUEUR-LE-DOYEN, VILLEBOUT) sont membres, a établi un rapport annuel pour l'année 2023.

Le Président présente le rapport annuel 2023 du SICTOM de Châteaudun aux conseillers communautaires. Ce rapport comprend notamment les différents indicateurs techniques et financiers d'exploitation du service pour cet exercice.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **CERTIFIE** avoir pris connaissance du rapport annuel 2023 présenté par le SICTOM de Châteaudun.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire
Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Pascal Trassard', written in a cursive style.

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

Conseil communautaire du Lundi 9 Septembre 2024

Sur convocation en date du 2 septembre 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf septembre à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Nathalie Vitras	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville Dominique Brunet	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Philippe Plu	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Egvonne Alain Brunet	

Etaient absents : Bernard Angeniol, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtiti Bouilly, Bruno Brych, Didier Duchesne, Carole Barrault, Jean-Pierre Coyau, Thierry Herrey, Pierre Solon, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Laurent Borel, Daniel Alazard.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Frédéric Callu, Patrick Lahoreau, Andrée Savigny.

Pouvoirs : Katia Touzet à Dominique Brunet, Laurent Borel à Christiane Gourdel.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 2

Votants : 32

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Gestion des ordures ménagères

SYVALORM Loir-et-Sarthe – Rapport annuel 2023

OBJET : Gestion des ordures ménagères
SYVALORM Loir-et-Sarthe – Rapport annuel 2023

Envoyé en préfecture le 24/09/2024

Reçu en préfecture le 24/09/2024

Publié le **24 SEP. 2024**

Bescher
Levraut

ID : 041-200040772-20240909-2024DELIB110-DE

Le Président rappelle que la Communauté du Perche & Haut Vendômois est compétente en matière de « Gestion de la collecte, du traitement et de la valorisation des déchets ménagers et des déchets assimilés » et se substitue à ses communes membres au sein des syndicats de traitement des ordures ménagères.

Le SYVALORM Loir-et-Sarthe, dont 7 communes de la Communauté du Perche & Haut Vendômois (BOUFFRY, LA CHAPELLE-VICOMTESSE, CHAUVIGNY-DU-PERCHE, DROUE, LA FONTENELLE, LE POISLAY et RUAN-SUR-EGVONNE) sont membres, a établi un rapport annuel pour l'année 2023.

Le Président présente le rapport annuel 2023 du SYVALORM Loir-et-Sarthe aux conseillers communautaires. Ce rapport comprend notamment les différents indicateurs techniques et financiers d'exploitation du service pour cet exercice.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **CERTIFIE** avoir pris connaissance du rapport annuel 2023 présenté par le SYVALORM Loir-et-Sarthe.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire
Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

Conseil communautaire du Lundi 9 Septembre 2024

Sur convocation en date du 2 septembre 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf septembre à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Nathalie Vitras	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen Jean-Maurice Brunet	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville Dominique Brunet	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Philippe Plu	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Egvonne Alain Brunet	

Etaient absents : Bernard Angeniol, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Didier Duchesne, Carole Barrault, Jean-Pierre Coyau, Thierry Herrey, Pierre Solon, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Laurent Borel, Daniel Alazard.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Frédéric Callu, Patrick Lahoreau, Andrée Savigny.

Pouvoirs : Katia Touzet à Dominique Brunet, Laurent Borel à Christiane Gourdel.

Nombre de membres :

En exercice : 41 Présents : 30 Pouvoirs : 2 Votants : 32
Pour : 32 Contre : 0 Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : SCOT des Territoires du Grand Vendômois
Rapport d'activités 2023

OBJET : SCOT des Territoires du Grand Vendômois
Rapport d'activités 2023

Envoyé en préfecture le 24/09/2024

Reçu en préfecture le 24/09/2024

Publié le 24 SEP. 2024

Berser
Levraut

ID : 041-200040772-20240909-2024DELIB111-DE

Vu la délibération n° SCOD20240624-06 du comité syndical du 24 juin 2024, du Syndicat mixte du SCOT des Territoires du Grand Vendômois (SCOT-TGV) approuvant le rapport d'activités 2023 dudit syndicat ;

La Communauté du Perche & Haut Vendômois est membre du syndicat SCOT des Territoires du Grand Vendômois (SCOT-TGV).

Chaque année, le syndicat rend compte de son activité à ses collectivités adhérentes. Il a transmis à la Communauté son rapport d'activités pour l'année 2023, tel qu'il a été approuvé le 6 décembre 2023 par le comité syndical, ainsi que le compte administratif 2023.

Conformément à l'article L. 5211-39 du code général des collectivités territoriales, ce rapport fait l'objet d'une communication en Conseil communautaire par les délégués siégeant au comité syndical.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :
- **PREND ACTE** du rapport d'activités 2023 du SCOT-TGV.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire
Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD